



FFvolley

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCES-VERBAL N°4 DU 24 FEVRIER 2018

SAISON 2017/2018

Présents :

Eric Tanguy, Président

Michelle Akilian, Christian Albe, Pascal Allamassey, Florence Avaby, Cinthya Bagatto (représentée par Florence Avaby), Brigitte Cervetti, Céline Darcel, Corinne Daubas, Françoise De Bernon (représentée par Claude Gangloff), Didier Deconninck (représenté par Christian Albe), Alain De Fabry, Jean-Paul Dubier, Christophe Durand, Claude Gangloff, Aurélie Giubergia, Jean-Luc Gouverneur, Richard Goux, Alain Griguer, Gérald Henry, Evlin Kozludere, Yves Labrousse, Laurence Lachaise, Joëlle Logeais, Gérard Mabilie (représenté par Jean-Paul Dubier), Antoine Marcaggi (représenté par Eric Tanguy), Michel Martin-Douyat, Pierre Mercier, Stéphane Mouezy, Christine Mouradian, Vincent Roche (représenté par Céline Darcel), Linda Royo (représentée par Pascal Allamassey), Laurent Torrecillas, Nathalie Turin, Pierre Vouillot

Assistent :

Jean-Paul Aloro, Aline Gemise-Fareau, Axelle Guiguet

Invité :

Arnaud Dagorne

Ouverture de la séance à 10H05.

1. INFORMATIONS DU PRESIDENT

Eric TANGUY remercie les administrateurs de leur présence et évoque un certain nombre de sujets :

1.1 HERBALIFE : une bonne nouvelle car ce partenaire a renouvelé son contrat avec la FFVolley et augmente sa contribution annuelle de 60 à 72 K€. Les échanges marchandises sont aussi à la hausse passant de 10 à 40 K€, afin de doter les Equipes de France de Beach Volley.

Adopté par le Conseil d'Administration du 28 Avril 2018
Date de diffusion : 11/05/2018
Auteur : Yves LABROUSSE

1.2 FINAL SIX organisé à Lille :

Le Président s'excuse des quelques difficultés de fonctionnement du service de réunion téléphonique pour la réunion d'information au Conseil d'Administration dématérialisée du 24 janvier dernier pour informer et mettre à niveau les administrateurs de cette organisation en France.

L'unique candidature reçue par la FIVB n'étant pas possible, la FIVB s'est tournée vers la France, afin que le Final Six de la *VB Nations League*, nouvelle appellation de la Ligue Mondiale, soit organisé dans le pays où a été créé la FIVB il y a 70 ans et où a été organisé en octobre dernier le lancement de la Volleyball Nation League.

La FIVB prendra de ce fait tous les droits à sa charge ainsi que les frais d'organisation. Concernant les bénéfices, au-delà de 500 K\$, 25 % seront versés à la FFVolley.

Cette organisation en France assure donc à notre équipe nationale une qualification d'office.

Trois salles ont été consultées dont deux parisiennes, mais suite à nos recommandations, c'est sur Lille que le Président de la FIVB a porté son choix. La Métropole lilloise, qui célèbre cette année ses 50 ans, sera très fortement mobilisée sur l'évènement toute une semaine. Le Crédit Mutuel sera également potentiellement partenaire.

La billetterie ouvrira dès le 30 mars, avec une réelle politique populaire d'accès (places à 10 € pour 2 matchs). Elle dispose également de surfaces gratuites (métro, tram, bus) facilitant le plan de promotion.

C'est la FFVolley qui est opérateur et organise le plateau : installation de la salle, pose du Gerflor, partie arbitrale et volontaires (300 à trouver par jour). Le Comité de pilotage sera composé de la Métropole, de la FIVB, de la FFVolley, du Stade Pierre Mauroy, de la Ligue des Hauts de France.

Laurence LACHAISE regrette que cette candidature n'ait pas fait l'objet d'une consultation du CA.

Le Président répond qu'il n'y a pas eu de candidature de la France mais que, une nouvelle fois la FIVB, a montré sa confiance dans notre Fédération en nous proposant de l'organiser pour eux.

Le dossier devait aussi rester confidentiel tant que la décision de la FIVB n'avait été prise, aussi il n'a été étudié que par le Bureau Exécutif.

Il est demandé si la FIVB met des contraintes et s'il y a un diffuseur.

Arnaud DAGORNE répond qu'il y a une consultation en cours par l'agence IMG ; il y a 5 TV françaises candidates. Les droits TV appartiennent à la FIVB. Elle finance 10 M\$ pour produire et vendre pour 3 ans (2018 à 2020).

1.3 PROJET 5 ETOILES BEACH A PARIS

Des difficultés imprévues avec la Mairie de Paris. Il s'agit d'un projet de 2 millions de dollars, sur lequel la FIVB investirait 1/3 de la somme. La Ville de Paris participerait un peu. Un promoteur néerlandais est en réflexion pour investir pour une somme conséquente couvrant la totalité du risque. Si le projet se montait, le CA serait consulté.

1.4 INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA LNV

Alain GRIGUER

Il souhaite évoquer plusieurs problèmes.

1.4.1 Le calendrier pro féminin du 15/10 au 15/05 est de plus en plus tronqué par la FIVB et la CEV. Il paraît difficilement compatible à un passage à 14 équipes.

1.4.2 Coupe de France

Les tarifs clubs consentis par la FFVolley sur les finales de Coupe de France (45 € en cat. 1) sont beaucoup trop lourds pour les clubs participants qui souhaitent faire venir 300 à 400 supporters ... Il demande d'envisager un prix spécial « clubs finalistes ». D'autant que l'intérêt de la Fédération est de remplir sa salle sur tous les matchs.

Il ajoute la demande de pouvoir offrir aux sponsors des clubs finalistes, un passage LED.

1.4.3 Droits TV en Coupe d'Europe

Il n'est pas normal que la CEV négocie et encaisse les droits TV en laissant les coûts de production à la FFVolley, sans que les images soient diffusées en France puisqu'aucune TV française ne s'était positionnée (coût 80 K€ en 2017). Pour rappel le coût de production des images représente 100 à 150 K€.

Réunion à la CEV au Luxembourg, le 12/03/2018, à laquelle les Présidents des Ligues seront conviés pour la 1^{ère} fois.

Solutions à étudier :

- achat par les clubs pour 30 à 40 K€/club pour 2 à 3 ans. Très lourd financièrement pour les clubs concernés. Et ils doivent être fixés au moment où ils s'engagent pour budgétiser, pas quand la saison est en cours,
- rachat des droits pour être libres, à condition de trouver le diffuseur. Le format du VB non minuté, intéresse surtout les chaînes payantes,
- ne plus s'inscrire en Champion's League, ce qui ferait le bonheur des pays des Balkans, largement soutenus par leurs Etats.

Après une large discussion entre les membres, mandat est donné par le CA à Eric TANGUY et Alain GRIGUER pour négocier le 12/03 une participation de nos clubs à la Champion's League sans devoir contribuer aux droits TV.

Vote : 22 pour – 2 contre – 7 abstentions

Selon le résultat de la réunion du 12/3, il y aura consultation du CA.

1.5 COUPE DE FRANCE

Perte de 98 K€ en 2017. Le modèle n'est pas bon malgré un très bon taux de remplissage. La sécurité coûte de plus en plus cher et il y a de moins en moins de subventions. Il faut revoir à la hausse les tarifs billetterie, seule variable d'ajustement.

L'objectif serait de contenir le déficit à 30 K€ maximum, puisqu'il n'y a pas cette année encore de quelconque espoir d'être à l'équilibre. Dans ce contexte très contraint, la demande de la LNV pour ses 4 clubs finalistes pose problème.

Si aucune solution n'était trouvée pour diminuer le déficit, il est demandé au CA si un tarif adapté aux clubs qualifiés doit malgré tout être appliqué :

Vote 27 pour – 4 abstentions

Une proposition sera faite pour les clubs, et les conséquences seront tirées pour l'an prochain. Il faut réfléchir à un nouveau format.

2. SECRETARIAT GENERAL

Yves LABROUSSE

2.1 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N°5 DU 18 DECEMBRE 2017

- CA N°2 du 21/10/2017 : **validé à l'unanimité.**

Intervention de Laurence LACHAISE qui souhaite le retrait de son nom sur un vote exprimé (point 5 DTN) s'il n'est pas fait état de ses arguments. Son nom sera retiré

- CA N°3 du 24 au 29/01/18 (dématérialisé) : **validé à l'unanimité.**

- proposition d'un vote groupé sur tous les autres PV du Bureau Exécutif et des Commissions.

Validés à l'unanimité hormis les PV de la CCS

Ainsi sont approuvés les PV suivants :

- CA du 21/10/2017 ;
- CA (consultation électronique) du 24 au 30/10/2017
- CA (consultation électronique) du 24 au 27/01/2018
- BE du 18/11/2017 ; du 16/12/2017
- CCSR du 13/10/2017 ; du 24/10/2017 ; du 10/11/2017 ; du 24/11/2017 ; du 27/11/2017 ; du 13/12/2017 ; du 12/01/2018
- CCA des 13 et 14/01/2018 ; du 17/02/2018
- CCEE du 26/10/2017 ; du 05/12/2017 ; du 23/01/2018
- CCF du 30/11/2017
- CCO du 17/11/2017 ; du 04/12/2017
- Commission Volley Scolaire et Universitaire du 26/10/2017
- CF Volley Assis du 04/02/2018

- CCS du 23/10/2017 ; du 21/11/2017 ; du 19/12/2017 ; du 18/01/2018 ; du 15/02/2018 ; du 19/02/2018 ;

1 abstention

Jean-Luc GOUVERNEUR (en raison de certaines amendes).

Sont présentés les PV suivants :

- CS des 9, 10 et 11/06/2017 ; du 04/11/2017 ; des 27 et 30/11/2017
- CEF du 14/10/2017
- CCD du 18/11/2017 ; du 13/01/2018
- CFA du 19/10/2017 ; du 10/11/2017 ; du 07/12/2017 ; du 25/01/2018

2.2 CALENDRIER STATUTAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Validé à l'unanimité

2.3 DEMISSION DE LA COMMISSION ELECTORALE FEDERALE

Le Président de la FFVB informe de la démission collective de la commission. Le Président a en effet souligné qu'une demande de révision du code électoral fédéral ne devait pas se transformer en réécriture d'un nouveau code, ni se confondre avec un projet de réforme de gouvernance fédérale. Ce qui est hors des attributions de la CEF d'une part et certains points décidés par la CEF, d'autre part, étaient en contradiction avec le Code du Sport.

S'est ajouté un souci de location de salle de réunion très onéreuse que le Bureau Exécutif a dû refuser.

Le Conseil de Surveillance devra désigner 3 à 5 membres pour constituer la nouvelle CEF.

2.4 COMITE D'ETHIQUE

Composition du Comité à compléter par des membres fédéraux, la LNV ayant déjà proposé ses 3 membres. Délégation donnée au Bureau Exécutif pour procéder aux nominations urgentes car deux dossiers sont à examiner.

2.5 COMITE SPORT SANTE

Ce Comité préexistait mais s'est trouvé oublié lors de la dernière composition de l'organigramme fédéral. Il doit se réunir le 6 mars prochain.

Il est composé de : Chrystel BERNOU – Brigitte CERVETTI - Tahuy CHHAN - Françoise DE BERNON - Cyrille FICHER - Stéphane GIRODAT – Dr Richard GOUX - Margaux LESTURGEON - Dr Jean-Michel SAGER.

Vote : Validé à l'unanimité

2.6 COMITE DEPARTEMENTAL 13 DEMISSIONNAIRE

Validation d'une mise sous tutelle. Le Bureau Exécutif a proposé un comité de tutelle statutaire, composé de : 2 membres du CS (Aline GEMISE-FAREAU et Philippe VENDRAMINI), le Secrétaire Général, Yves LABROUSSE, et un représentant d'un club des Bouches du Rhône. Le Conseil de Surveillance proposera à la validation du CA (vote électronique) le nom du Président de club à désigner.

Proposition validée à l'unanimité

2.7 DOSSIER ELECTIONS MAYOTTE

Climat tendu lors des dernières élections sur ce département. Une partie des listes a été invalidée. Florence AVABY était présente et peut répondre aux questions.

Malgré tout, la saison se déroule, mais le territoire reste en dette avec la FFVolley.

2.8 ASSUREUR 2018/2022

Arnaud DAGORNE rappelle qu'un appel d'offres a été lancé auprès de 7 compagnies, comprenant 2 lots :

- un lot concernant les garanties des licenciés de la FFVolley
- un lot concernant les sportifs de Haut-Niveau et les Equipes de France

4 réponses ont été reçues : Generali, Crédit mutuel, MAIF/MDS et SMACL.

Après étude des premières réponses, des précisions ont été demandées à chacun des quatre permettant d'obtenir de vraies avancées :

- sur la Responsabilité Civile, des services supplémentaires apportés à la FFVolley, clubs et licenciés (responsabilité civile des mandataires sociaux, protection juridique)
- sur l'Individuelle Accident, augmentation du capital + garantie obsèques
- Sur l'invalidité, une augmentation pour risques supérieure à 66 %

Trois ont été retenus (pour des garanties identiques) :

- SMACL : 76 405 €
- MAIF : 74 765 €
- GENERALI : 114 959 €

Le Président remercie le courtier, Arnaud DAGORNE et Laurie FELIX, du service juridique, du travail accompli au cours de cet appel d'offres qui permet de diminuer sensiblement la charge annuelle lors des quatre saisons à venir tout en augmentant les garanties aux clubs et aux licenciés.

Vote : MAIF validée à l'unanimité

(Laurent TORRECILLAS ne participe pas au vote, la MAIF étant l'un de ses clients qu'il accompagne sur sa stratégie sport).

GENERALI reste notre assureur jusqu'au 31/08/2018.

Christian ALBE souligne que l'offre retenue fait constater une diminution de 50 % de la charge d'assurance dans les comptes fédéraux dès la saison prochaine.

3. PARTENARIATS

Eric TANGUY et Arnaud DAGORNE

3.1 PARTENARIAT ASSURANCE

La MAIF souhaite être partenaire avec la FFVB notamment en accompagnant des projets stratégiques de la FFVolley :

- le projet féminin « Génération 2024 » (permettant de soutenir pour la première fois une équipe de sport collectif), la MAIF proposant d'être 1^{er} partenaire des Bleues ;
- le Beach Volley, que ce soit en métropole ou chez les Ultra Marins : La MAIF est intéressée pour accompagner les tournois de séries 1 et la Tournée des Sables), dans une dimension de sport pour tous.

Il y a un réel volontarisme avec de vrais services apportés aux clubs.

Arnaud DAGORNE souligne que la MAIF dispose d'une cellule de formation à Niort qu'ils sont prêts à mettre au service des clubs. Proposition aux clubs d'avoir leur propre assurance sans doublon. Sans doute les agences régionales de la MAIF reviendront-elles vers les Ligues pour faire des propositions lors de leurs AG.

La MAIF ne souhaite donc pas être présente sur le maillot des masculins. Cela laisse une opportunité de trouver un partenaire majeur de l'EDF masculine.

GENERALI a été consulté mais ne souhaite pas s'investir davantage sur la FFVolley.

Le Président souligne que GENERALI aura été notre partenaire durant 25 ans et a toujours su être là lorsque la FFVB avait besoin, il convient de leur témoigner tous nos remerciements pour cette aventure menée ensemble.

Il est demandé si la FFVolley avait un plan marketing. Ce qui est le cas avec notre agence marketing EM PROMOTION.

Il est également demandé si les partenariats sont fléchés sur chacun des secteurs. Le Président explique que les partenariats ne sont pas fléchés par secteur sinon il y aurait de très grands déséquilibres.

Il est abordé à ce titre le manque de subventions sur le Para-Volley. Le Président souligne effectivement que ce secteur fonctionne avec très peu de moyens avec uniquement des fonds propres ; la FFVolley n'a en effet pas reçu la moindre ligne budgétaire du Ministère malgré les délégations données depuis 2017 pour le développer.

3.2 EQUIPEMENTIER

Notre agence a approché de nombreuses marques.

✓ **Présentation**

Le contrat d'ERREA, notre équipementier depuis plusieurs années, est arrivé à échéance fin décembre 2017. Une consultation fermée a eu lieu pour 2018/2021, sachant qu'ERREA a droit de présenter une dernière proposition.

Refus d'ASICS, ADIDAS et PUMA comme de chez NIKE et MIZUNO.

Cinq offres reçues de ZEUS, BODYHYPE, MACRON, HUMMEL et KAPPA.

Besoins : EDF, pôles, arbitres.

Critères : références de la société, dotation financière, produits dérivés, dotation en produits, primes de performances, royalties pour la FFVB sur les ventes des produits en réseau commercial, engagement d'achat de produits, ligne dédiée EDF avec capacité à suivre pour 4 ans (de l'image aux livraisons, avec approvisionnement proche).

✓ **Propositions finales**

Trois propositions intéressantes : MACRON (50 M€ mais 40 K€ de marchandises offertes), HUMMEL (proposant la moitié des produits offerts) et KAPPA (dotation de 50 K€ et 60 K€ offerts). Hummel et Kappa souhaitent un partenariat de 6 ans. Il y a des différences significatives sur les primes de résultat et les dotations produits. Tous souhaitent être partenaire officiel.

Après étude de ces candidatures, la plus intéressante serait KAPPA.

Aujourd'hui nous achetons 133 K€ et recevons 15 K€ de dotation, notre dépense est donc de 118 K€. Avec KAPPA nous n'aurions à dépenser que 65K€ avec obligation d'achat pour au moins 130 K€ (incluant arbitres et boutique).

ERREA nous a fait une proposition de dernière offre à 77 K€ d'achats mais 75 % de remise sur les produits déclinés vendus en boutique (au lieu de 50 % avec KAPPA). Idem pour la ligne arbitres ou la boutique.

DECATHLON souhaiterait être partenaire équipementier des Equipes de France de Beach Volley. Leur nouvelle marque de ballons ALLSIX a reçu l'homologation de la FIVB. Il faudrait en ce cas demander à ERREA de se retirer du Beach Volley. DECATHLON est aussi intéressé pour être le partenaire FFVolley en ballons (pour l'indoor comme le Beach Volley). Sont aussi intéressés par Educ' Volley et les Labels. Leurs filets (8 ou 11 m) à 10 € ou kits à 20 € sont très intéressants pour toutes les actions scolaires.

Christian ALBE, le Trésorier Général, fait la remarque que le choix presse et qu'il n'est plus possible d'attendre au-delà de 15 jours pour arrêter le choix du ou des équipementier(s). Il faudrait également lier l'équipement des Pôles aux négociations.

Le Président propose de poursuivre l'étude des propositions ERREA et KAPPA et de finaliser les discussions en privilégiant de laisser la dotation Beach Volley à DECATHLON.

Vote : Proposition validée à l'unanimité

4. SECTEUR EVENEMENTIEL

Eric TANGUY et Arnaud DAGORNE

4.1 ORGANISATIONS EDF FEMININES en France (voir document transmis en séance par Pierre MERCIER).

Pas de questions sur les organisations pour les EDF féminines.

4.2 EURO MASCULIN du 13 au 29/09/2019

Confirmation de la formule sportive, avec possibilité de jouer leur 8èmes et le quart de Finale à domicile pour les organisateurs.

Arnaud DAGORNE rappelle que les villes candidates à l'accueil des matchs en France devaient répondre avant le 15/01/2018.

25 sites avaient été présélectionnés. 11 villes présentes au séminaire de présentation du cahier des charges. 7 candidatures reçues :

- phases de poule : Vendéspace, Montbéliard et Montpellier ainsi que Aix qui n'a jamais finalement envoyé sa lettre confirmant son engagement financier. Choix de Montpellier dont l'Agglomération collectivité s'engage, voire le département ou la région
- 1/8^{ème} de Finale et ¼ de Finale : Nantes et Lille. Choix de Nantes pour l'offre la plus complète
- 1/2 et finales : Lille et Paris. Choix de Paris.

Validé à l'unanimité

5. FINANCES

Christian ALBE

5.1 CONTROLE URSSAF

Il s'est déroulé de mai à novembre 2017. Aucune irrégularité mentionnée sur la notification.

Il est seulement demandé aux arbitres de déclarer leurs indemnités ; s'ils dépassent 14,5 % du PASS soit 5 761 €, ils doivent le signaler avant fin décembre, pour édition d'un bulletin de salaire par la FFVolley, avec répartition des cotisations patronales et salariale.

5.2 PROJECTION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2017

La CAC et le cabinet d'expertise comptable travaillent sur le résultat. Le déficit de l'exercice 2017 s'élèverait à 100 K€ (sans reprise de la dette de Mayotte de 32 K€ dont seules les 2 premières échéances ont été pour l'instant réglées).

5.2.1 Points négatifs

Charge de 84 K€ pour la TV des clubs en Champions League.

Tous les évènements sont fortement déficitaires de 538 K€ : Ligue Mondiale 58 K€, TQCM St Jean d'Ilac 21 K€, TQCM Lyon 230 K€, Ligue Européenne 103 K€, Coupe de France 83 K€, WEVZA M17M 14 K€, M17F 13 K€. Entre 2016 et 2017 les hébergements ont augmenté de 700 K€. Auxquels il faut ajouter les déplacements (350 K€ sur les deux collectifs masculins et féminins).

La subvention ministérielle est en baisse de 104 K€ pour 2018.

5.2.2 Points positifs

Reprise des provisions pour 82 K€ sur 3 ans. Amendes pour 83 K€. Baisse de 76 K€ des frais de déplacements arbitres. Hausse des partenariats pour 127 K€.

Tous les comptes sont consultables au siège fédéral par les administrateurs.

5.3 BUDGET PREVISIONNEL 2018

Remis aux administrateurs. Augmentation des licences et redevances clubs de 2 %.

Espérance d'un montant de partenariats au moins à l'identique, voire entre 900 K€ et 1,1 M€. Production TV (60 K€) incluse. Idem pour l'arbitrage (530 K€) et les AAL (400 K€).

Différentiel de 20 K€ de remises sur licences des UM. Le Challenge de France baisse de 10 K€.

Des réserves exceptionnelles sur les Championnats du Monde pour 250 K€.

La convention d'objectifs est identique sur le Haut-Niveau. Baisse en médical avec des contraintes moindres. Augmentation du Beach Volley significative (+200 K€) à cause du désengagement d'Appart City que la FFVolley a comblé pour ne pas pénaliser les joueurs.

Il est également tenu compte de l'embauche du Chef de projet Beach Volley.

Budget déficitaire de 195 K€.

Une question sur l'aide aux pôles de 30 K€ prise sur les AAL. Elle compense le manque de cadres d'état sur les pôles dans certaines ligues, mais devrait être affichée sur une ligne différente des AAL, ce qui diminue d'autant leur montant : AAL = 370 K€ et Aide aux pôles = 30 K€. Vote pour proposer cette présentation sur 2 lignes budgétaires :

12 pour - 5 contre

6. RESSOURCES HUMAINES

Christian ALBE

Toutes les fiches de poste ont été revues, entretiens annuels et bilans effectués lors du dernier trimestre 2017. Harmonisation de certaines missions. Des services réorganisés à la marge, pour optimiser les compétences. Etude du télétravail en cours. Il sera discuté en Bureau Exécutif et avec les DP d'envisager la fermeture de la Fédération à Noël et en Août.

Il est prévu d'embaucher un second informaticien pour seconder Thierry BOLOMEY sur place.

7. SECTEUR SPORTIF

Alain DE FABRY

Une relecture par le corps arbitral du RPE Beach sur les Séries appelle quelques remarques pour le secteur (nombre d'arbitres et traitement réservé).

Rectificatifs sur les Coupes de France jeunes : si souci sur les propositions de modification et qu'aucun accord n'est trouvé entre clubs, la CCS implantera autoritairement (lieu et date).

Le retard de deux Ligues sur les Volleyades (Tourcoing – 20 au 22/04) et Mini-Volleyades (Vitré – 16 & 17/06) rend difficile le travail sur les tableaux sportifs. Retour sera fait sous peu sur les confirmations d'engagement (prix en baisse sur les Mini-Volleyades puisque diminuées d'un jour). Le nombre de places est déterminé par le nombre de licences.

Changement sur les catégories d'âge féminines ciblées, désormais M14 pour les Volleyades et M12 pour les Mini-Volleyades. Précision d'importance : ça ne remet pas en cause les catégories de compétitions (M13 pour le 4 x 4 et M15 pour le 6 x 6), seulement celles des sélections.

Souci de communication en Corse pour les engagements de jeunes mais les équipes n'ont pas été pénalisées.

Les Maxi-Volleyades auront lieu à Châtenay-Malabry (92) les 2 et 3/06 pour leur 1ère édition (fidélisation de cette tranche d'âge). 10 à 11 équipes en masculins et 9 à 10 en féminines. N'y participeront ni les joueurs de Pôles ni de Nationale N3, ni les M15 surclassés.

Il est demandé pour 2019 d'avancer les Volleyades d'une journée (les retours du dimanche soir sont très onéreux, et fatigue pour la reprise du lendemain).

Les finales N2 et UM se dérouleront à Vélizy (78).

8. SECTEUR DTN

Axelle GUIGUET – Eric TANGUY

8.1 PLAN DE DEVELOPPEMENT (Convention d'Objectifs)

Rédaction en cours à partir de la feuille de route de la Ministre et du projet fédéral.

Objectif d'avoir plus que les 70 K€ actuels fléchés sur le développement.

Axe 1 : structuration du développement : vers l'Ultra-Marin, les bassins de pratique (réactualisation de Zénith : actions sur les zones « blanches »). Egalement travail avec les affinitaires, sur le Soft Volley et la santé par le sport, formation Service Civique.

Promotion du Volley-Ball dans le milieu scolaire, relance de Smashy (le partenariat pluriannuel Décathlon est une bonne nouvelle), également un partenariat avec les universités et l'UNSS.

Les valeurs citoyennes dans le sport à développer (Jean-Marc DUVETTE investi sur le sujet), axe de demande de financement ainsi que sur le Volley Santé.

Axe 2 (Haut-Niveau) : la réforme sur la haute performance n'était pas finalisée. Sur le médical, enveloppe d'aides personnalisées identique, incertitude par contre sur les années futures.

Handisport : rapprochement avec les 6 autres Fédérations concernées par ces délégations handisport (pour nous Volley Assis et Volley Sourd) avant de voir le Ministère. Ce dernier pense en effet que nous ne serons pas en mesure de présenter un projet paralympique et nous place sur l'axe 1 en ce domaine (développement).

Le Ministère envisage de mettre un avenant exceptionnel (1,5 M€).

Axe 3 : innovation numérique (My Coach bien avancé). Institut de Formation Fédérale (notamment le e-learning).

Axe 4 : rayonnement de la France. Avec une stratégie sur les grands événements. Egalement une influence au niveau international : conventions signées avec des pays francophones, un partenariat avec le Japon sur l'accueil de nos EDF en amont des Jeux Olympiques.

Plan pluri-annuel à formaliser pour le 15/03, avec retour du Ministère mi-mai.

8.2 CONTACT AVEC WORLD PARA VOLLEY

Information de Laurent TORRECILLAS sur son intégration dans l'équipe de World Para Volley qui réfléchit à essayer de changer les lieux des prochains championnats du Monde.

Ils seraient intéressés pour une implantation sur Paris en vue des JO 2024. Pour l'instant la Corée du Sud est pressentie sur les Championnats du Monde et l'Iran pour le Final 6.

Eric TANGUY souhaiterait un courrier de positionnement du Président de WPV permettant à la FFVolley de revenir vers le Ministère avec cette proposition.

8.3 REFERENT JO 2024

Arnaud DAGORNE rappelle que, suite à une réunion le 08/12/2017 au CNOSF avec d'autres fédérations et la participation de cadres du Comité de candidature, la Fédération

doit désigner un référent JO (chargé notamment de toutes les questions Héritage JO). Proposition de demander à un ancien international.

8.4 POSITIONNEMENT REGLEMENTAIRE

Demande a été faite sur les règles à appliquer en matière de voile islamique et de vêtements longs en compétition. Sujet délicat auquel une réflexion doit être menée : la CCA indique que ce n'est pas autorisé en métropole (tenue « uniforme ») mais des nuances en application en Outre-Mer).

9. SECTEUR ULTRA MARINS

Florence AVABY

Le Conseil d'Administration félicite Florence AVABY pour sa décoration de la Légion d'Honneur.

9.1 ACAVB, ZONE 7 : pas de participation de La Réunion, membre associé, aux compétitions de la zone car elle est en conflit depuis 2014 avec la Fédération de l'Océan Indien (ACAVB). Mayotte réintégrée cette année, mais pas La Réunion ! Cela peut freiner le développement et la dynamique locale.

Recours juridique de la FFVolley en cours auprès de la FIVB sur l'opacité de ce fonctionnement, le manque d'élections etc. Il faudrait également faire intervenir le CNOSF pour qu'il appuie les protestations et démarches des clubs africains.

9.2 CONVENTION CADRE FFVOLLEY/LIGUES ULTRA MARINES 2018/2020 : haut niveau, organisation de la formation des jeunes et des cadres.

Participation aux compétitions nationales, formations de cadres et d'arbitres, détection, soutien financier des Ligues. Un projet est en cours et sera voté lors du prochain CA.

9.3 CONTRAT DE PARTENARIAT FFVB/CAMEROUN/LIGUE REUNION

Contrat de partenariat Fédération Camerounaise - Ligue de La Réunion - FFVolley : échanges sportifs camerounais et de La Réunion, formation de cadres et d'arbitres. Stage de l'équipe féminine du Cameroun en France en même temps que l'équipe de France féminine avec un match amical en juillet.

Egalement un projet avec le Togo.

10. SECTEUR DEVELOPPEMENT

Yves LABROUSSE

10.1 DEVELOPPEMENT 2018/2024 : diverses actions dans les lignes de la CO et en harmonie avec les Ligues. Tous les Chargés de Développement régionaux sont invités à une réunion le 9/3 à Paris à partir du document Développement transmis aux Ligues.

Objectif pour les Ligues : intégrer le projet fédéral, en complément de leur propres actions, en lien avec les objectifs du CNDS.

Le plan d'actions pourra être abondé des projets Ligues qui seront remontés à cette occasion.

10.2 ANNEE DU VOLLEY-BALL

Michelle AKILIAN et Arnaud DAGORNE présentent aux membres ce programme d'action et d'animations qui va être déployé de juin 2018 à juillet 2020 ; le lancement officiel sera effectué lors de la VNL d'Aix. Les Ultra marins ne seront pas oubliés.

10.2.1 Un certain nombre d'actions portées par la Fédération

- Valorisation des évènements (plan de communication massive – une partie dédiée sur le site Internet). Promotion de l'Euro non seulement sur les seules 3 grandes régions concernées, mais sur tout le territoire. Valorisation de l'EDF masculine avec une exposition photos itinérante dans les Ligues, chez nos partenaires, les collectivités ...

L'opération est aussi très importante pour les partenaires :

- Rafraîchissement d'Educ Volley qui sera porté par les directions départementales et régionales de l'UNSS et la FFSU. Deux colloques prévus cette année à Rouen, Aix, peut-être Lille.

10.2.2 Des actions soutenues par la Fédération

Dorénavant avec le soutien de DECATHLON, il s'agira non seulement de doter en ballons, kits matériels. Pour les clubs ou les comités, il s'agira d'acquérir du savoir-faire et de la visibilité sur le montage d'actions. Globalement de créer des réseaux pour faire connaître le Volley-Ball. Selon les actions proposées, le soutien pourra également être financier.

Animations scolaires dans les 3 régions sites du Championnat d'Europe masculin de sept. 2019.

10.3 INSTITUT DE FORMATION

Christine MOURADIAN

Travail sur le pôle ressources, notamment la dématérialisation des contenus et leur accès (quasi) gratuit. Les formations concerneront tant les dirigeants, que les techniciens, ou les arbitres. Nouveaux diplômés mis en place la saison prochaine (réunion à suivre avec la CCEE et son Président, Jean-François MOLEY). Mise en place supplémentaire d'un diplôme d'animateur et accueil. Recours à My Coach.

Nicolas SAUERBREY fera le tour des Ligues pour présenter les formations.

10.4 DEVELOPPEMENT COMPET'LIB

Pierre VOUILLOT

10.4.1 Relations avec les Fédérations affinitaires, en décembre 2017 avec UFOLEP et FSGT. Rencontre prévue avec la FFSE (qui veut aussi rencontrer la DTN). Des rapprochements locaux avec la FSCF.

10.4.2 Coupe de France Compet'lib (26 et 27/05/2018 à Rouen) : 28 CDVB ont répondu au courrier fédéral, avec 80 équipes engagées. Pas assez de phases qualificatives départementales.

Finales : 12 finalistes prévus sur la formule actuelle. Demandes d'équipes supplémentaires des ligues et du CDVB organisateur, pour passer à 14 ou 16. A voir en fonction des éventuelles absences et du budget.

Il faut un calendrier le plus tôt possible pour une meilleure mise en place départementale et régionale. Bilan à faire fin juin pour une évolution du règlement, y compris

financièrement sur le coût de revient par équipe (pour l'instant prise en charge de 2 nuitées pour 12 équipes).

10.4.3 Constitution d'un groupe de travail. L'équipe actuelle composée de Pierre VOUILLOT, Axelle GUIGUET et Laurent OLMO n'est pas suffisamment étoffée. Besoin de renforts et de relais dans les Ligues et les Comité.

10. QUESTIONS DIVERSES

- Il est demandé que la FFVolley intervienne avec le CNOSF pour demander au Ministère de revoir les conditions d'attribution du CNDS (rien pour les formations et les ETR !). Le Président informe de l'influence importante du CNOSF qui intervient régulièrement auprès du Ministère.
- Jean-Luc GOUVERNEUR demande une meilleure lisibilité aux différents types de licences qui valent un certain nombre d'amendes aux clubs pour cause d'erreurs.

Il faudrait également mettre en place un processus d'alerte informatique pour les dirigeants sur les prises de licence, qui serait grandement facilitateur.

- Il est rappelé qu'il serait bien que les administrateurs respectent leur devoir de réserve plutôt que relayer sur les réseaux sociaux de mauvaises informations notamment en « likant » certains post.

Le Président informe que si ce genre de fausses informations calomnieuses continue il n'hésitera pas à déposer une plainte contre les auteurs.

- sur la question des indemnités de formations pour les clubs formateurs à la mutation de joueurs (jeunes notamment), elles ne peuvent être votées en AG (sont réservées aux joueurs professionnels). Il ne peut s'agir que de cotisations sur le droit de mutation, une proposition est à l'étude.
- la deadline de dépôt des vœux de la part des commissions fédérales se situe fin mars pour le Bureau Exécutif du 13/04/2018.

L'ordre du jour étant épuisé le Président remercie les membres de leur participation constructive et lève la séance à 17H20.

Le Président
Eric Tanguy

Le Secrétaire Général
Yves Labrousse